

Arrondissement de Cambrai
Commune de Hem-Lenglet - 59300
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Riot de la Marmotte A.P. du 09/12/1970	Ddtm
II.1 Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.3	GAZ Servitude de protection des canalisations de transport de gaz	Canalisations: MARCQ EN OSTREVENT - MASNIERES	Grt gaz
II.2 Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D. 402 : AP du 04/03/1925 R.D. 71 : AP du 29/05/1879 Rue des Lillas AP du 12/03/1879	Conseil Général
T.5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	Aérodrome de CAMBRAI - EPINOY A.M. du 07/05/1981	District Aéronautique
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km centré sur les aérodromes de : CAMBRAI – NIERGNIES et de CAMBRAI – EPINOY	Base aérienne
II.3 Utilisation de certaines ressources : télécommunications			
PT.2	TELECOMMUNICATIONS Servitude de protection des faisceaux hertziens contre les obstacles	Station de Haynecourt n° 05905112006 Décret du 15/11/1991	Anfr
PT.2 LH	TELECOMMUNICATIONS Servitude de protection des centres hertziens contre les obstacles	Liaison DOUAI - GROUGIS Décret du 01/09/1989	Anfr
PT.3	TELECOMMUNICATIONS Servitude relative aux câbles du réseau national	Câble T.R.N.F116 Artère LILLE - REIMS tronçon Douai - Cambrai	Anfr
III Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal et militaire La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
Voir liste ci-jointe**